

inFO Cadres

Enfin une section Cadres à la Ville de Lyon !



Le syndicat FO est un syndicat représentatif au sein de la Ville de Lyon mais qui ne disposait toujours pas de section Cadres malgré de fortes attentes.

Celle-ci existe aujourd'hui, avec plusieurs objectifs :

- √ Permettre une reconnaissance des cadres A,
- √ Travailler en lien pour les 3 catégories d'emploi, toutes représentées au sein du syndicat, afin d'éviter de créer une nouvelle branche uniquement tournée vers les cadres A.

Aujourd'hui, nous cadres, sommes tenus de tout assumer sans sourciller !

Nous devons tous ensemble nous mobiliser pour engager des réflexions, proposer des actions et participer activement aux nouveaux projets de la ville.

Devrions-nous rougir de répondre aux besoins de notre collectivité toujours demandeuse, par le biais des élus, pour : plus de qualité, plus de disponibilité, plus de flexibilité, plus de compétences, plus de mobilité... dans un univers financier contraint.

Devrions-nous accepter toujours plus de contraintes et ne jamais pouvoir prétendre à une quelconque reconnaissance ?

De tels sacrifices acceptés sur l'autel de la sacro sainte conscience professionnelle du CADRE... STOP.

Posons-nous aujourd'hui la bonne question et ensemble soyons **FO** force de propositions sans tomber dans le piège de l'excès inverse qui serait d'avoir peur d'avancer.

Chers collègues ceux qui n'avancent pas reculent, alors que nos travaux servent à tous ceux qui s'engagent auprès de nous pour accomplir cet ambitieux défi.

Les élections professionnelles sont une opportunité, sachons la saisir.

Le 6 novembre ne restons pas sans VOIX, votons et faisons voter.

Danielle Longinotto
Secrétaire Générale FO Ville de Lyon

La grande lessive est engagée...

Il n'est de jour ou de semaine que la presse ne se fasse l'écho des livres blancs ou rapports commandés par le gouvernement, qui sur les comptes de la sécurité sociale, qui sur l'avenir des services publics...

Autant de publications, toutes plus indigestes les une que les autres mais porteuses de diagnostics, préconisant des solutions miracles lesquelles devraient, si l'on se fie à leurs auteurs, se révéler une panacée pour tous les maux dont souffriraient les patients audités. On le sait, la Sécu est au plus mal, la défense n'est plus de mise, quant aux services publics n'en parlons pas ou plutôt parlons-en...

Trop de services publics nuit au service public semblerait-il et une bonne dose de RGPP (révision générale des politiques publiques) assaisonnée de LOLF (Loi organique des lois de finances) devrait remettre tout cela, le tout sur fond de bannière étoilée, comme il se doit.

Devrions-nous rougir d'avoir des services publics enviés par tous ceux qui en manquent cruellement ?

Devrions-nous rougir d'avoir des fonctionnaires bien formés à leurs métiers, à leurs missions ?/..

Didier Rosez - Secrétaire général de la fédération FO des services publics et de santé

La représentativité : explication de texte

Les syndicats remplissant les conditions de représentativité au sens de l'article 9 bis de la loi du 13 juillet 1983 dans les trois Fonctions publiques. Ces dispositions visaient à éviter l'intrusion dans la FP de syndicats à caractère politique.

Les organisations affiliées, la CGT, la CFDT, la CFTC, la CGC, et FO siègent dans le Conseil Supérieur des trois Fonctions publiques.

La FSU à été reconnue représentative à l'échelon national dans la FPE tout comme l'UNSA.

Les nouvelles orientations pour le dialogue social portent sur 4 grands thèmes.

1. Conforter la représentativité dans les organisations syndicale.
2. Accentuer la place de la négociation dans le dialogue social.
3. Renforcer le dialogue social inter FP et interministériel et conforter le rôle des instances consultatives.
4. Améliorer et améliorer les droits et moyens des organisations syndicales en deux objectifs: améliorer les moyens syndicaux et donner des garanties aux agents investis de mandats syndicaux.

La rédaction du texte entraîne la suppression du 2^e tour des élections et leur organisation tous les quatre ans.

inFO Cadres

Nos priorités !

Attractivité

Avec la mise en place de la nouvelle municipalité et l'arrivée d'un nouvel élu en charge des ressources humaines, les cadres sont en attente d'un affichage clair d'une politique volontariste et ouverte.

Les CAP seront-elles enfin l'occasion d'un réel lieu d'échange en matière de gestion du personnel, de dialogue constructif et d'écoute ?

Face aux difficultés de recrutement constatées dans certaines filières, la Ville de Lyon retrouvera-t-elle l'attractivité qui était la sienne il y a peu ?

Les départs massifs d'agents en retraite vont laisser de nombreux postes vacants. Il est à craindre, au vu des problèmes budgétaires annoncés, que la Ville se lance dans des restructurations où seul l'aspect financier compterait. Il y a un vrai risque de dégradation de la qualité du service rendu au citoyen.

Les cadres espèrent qu'ils auront leur mot à dire.

Mobilité

La Ville a commandé en 2007 une étude (encore une !) sur la très faible mobilité des cadres.

Nous faisons le constat qu'à ce jour, aucune restitution du diagnostic n'a été communiquée et que, de fait, aucun plan d'action n'est mis en œuvre !

Il est à parier que le chiffre annoncé de 2% de mobilité ne va pas s'améliorer...

Qu'attendons-nous pour travailler collectivement à des propositions concrètes, en lien avec les chantiers en cours (reclassement, gestion des âges, GPEC, etc. ...) ?

Contactez nous pour nous faire part de vos témoignages et idées sur ce sujet.

syndicat.fo@mairie-lyon.fr

Formation

L'Ecole des Cadres arrive à sa 13^e promotion.

Cette formation se renouvelle peu (supports réutilisés d'année en année, cabinet identique depuis l'origine...). Les propositions des cadres ayant suivi ce cursus n'ont pas été prises en compte pour les promotions suivantes.

Comment sont choisis les cadres participant à cette formation ?

Quel sens a la restitution formelle ayant lieu souvent 3 ou 4 mois après la fin du parcours ?

N'est-il pas temps, à l'aube de la réforme de la formation professionnelle, de redonner du sens à l'Ecole des Cadres ?

inFO Cadres

Pourquoi je m'engage ...



« Il est toujours plus facile de regarder ou de laisser faire les autres.

Je souhaite aujourd'hui, dans un contexte d'évolution, m'investir avec tous ceux qui pensent que l'on peut tout autant défendre et respecter notre statut, valoriser nos

métiers et améliorer la qualité de nos missions pour un service au public adapté et évolutif.

Nous gagnerons en cohérence si nous travaillons tous ensemble à transformer nos expériences et nos réflexions individuelles en projets pour notre collectivité. »

Brigitte Berthet - Directeur - Direction de l'Education.

« La bonne organisation de la ville de Lyon nécessite un contre-pouvoir fort, efficace et pragmatique. C'est dans l'intérêt des agents et de la Ville de Lyon. C'est le sens de mon implication à FO. »



Frédéric Pautz

Ingénieur - Direction des Espaces verts.



« La capacité d'FO à fédérer l'esprit d'équipe, son esprit de solidarité, sa diffusion de l'information crédible et transparente, en bref, le sérieux de ce syndicat, m'a séduite. »

Thérèse Ascionne - Cadre de santé - Direction action sociale.

Vos représentants :

CAP A

GH 5 : Danielle Longinotto

GH 6 : Brigitte Berthet

CAP B

GH 3 : Serge Oliveri

GH 4 : Joëlle Rondepierre

CHSCT

Monique Chanfray

CTP

Danielle Longinotto



« Pour participer plus activement à la vie de la collectivité en faisant partager mes idées et mon expérience. »

Christophe Riou

Directeur de police municipale

Rejoignez-nous le 6 novembre !